



Bruxelles, le 23 septembre 2010

Communiqué de Presse

Maltraitance dans les Transports Scolaires

L'ASPH demande une démarche commune des parquets

**Subir plus de 2 heures de trajet maison-école par jour est une maltraitance.
Disposer de peu de personnel encadrant dans les bus est une maltraitance.
Proposer de longs circuits de ramassage scolaire est une maltraitance...**

C'est pourquoi le Parquet de Nivelles- section Jeunesse a décidé d'ouvrir une enquête relative aux transports scolaires.

L'Association Socialiste de la Personne Handicapée¹ - une asbl du réseau Mutualité Socialiste - s'en réjouit. De nombreux enfants en situation de handicap utilisent quotidiennement ces transports. En effet, le TEC transporte 33.000 enfants tous les jours et parmi ceux-ci 14.000 fréquentent l'enseignement spécialisé.

« En tant qu'association de défense des personnes handicapées, nous estimons essentiel que chaque parquet entreprenne une telle démarche. » nous livre Gisèle Marlière, secrétaire générale de l'ASPH. *« Nous espérons que les autres parquets suivront. Nous allons interpeller le ministre de la Justice en ce sens. »*

Confrontés à un avis officiel du monde judiciaire, les responsables devront entendre les problématiques rencontrées par ces enfants mais aussi par les professionnels de ce secteur ET AGIR en conséquence.

Déjà dans notre Mémoire pour les élections 2009, l'ASPH exigeait une augmentation de l'offre de transport scolaire adapté pour diminuer la durée des trajets domicile-école.

Nous y veillerons.

Contact

ASPH

Gisèle Marlière – Secrétaire Générale

Nathalie De Wispelaere – Communication Presse

Rue Saint-Jean, 32-38 - 1000 Bruxelles - 02/515.02.65 - 0478/36.22.70

La Mutualité Socialiste



LA FORCE DE LA SOLIDARITÉ

¹ ASPH. Asbl du Réseau Mutualité Socialiste reconnue en Education Permanente qui représente et défend les personnes handicapées, atteintes de maladies chroniques, de maladies graves et ce, quelque soit l'âge et l'orientation philosophique.